

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la fibre optique est disponible dans votre commune.

Dès à présent, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI). À ce jour, 12 FAI sont présents sur le réseau USEDA.

Si vous le souhaitez, vous avez également le choix de faire une demande de pré-raccordement. Ceci consiste à relier votre logement au réseau fibre et y installer une prise terminale optique (prise fibre), sans condition de souscription d'abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet.

Les interventions seront effectuées par INEO, une entreprise mandatée par l'USEDA (propriétaire du réseau).

Tout comme le raccordement réalisé par les opérateurs, le pré-raccordement est pris en charge par l'USEDA et ses membres.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, merci de vous inscrire entre le **12 mai 2021 et le 09 juin 2021** sur le site [www.raiso02.fr](http://www.raiso02.fr) dans la rubrique « pré-raccordement », comme indiqué sur la notice.

Suite à votre inscription vous serez contacté par l'entreprise INEO à partir de fin juin 2021 afin de fixer un rendez-vous d'intervention. Ensuite, à votre convenance, vous pourrez souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet en fonction de vos besoins.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'USEDA par mail à [contact@useda.fr](mailto:contact@useda.fr) .

D'avance merci pour votre attention,  
Carole RIBEIRO  
Présidente de la Communauté de communes du Pays de la Serre



La Présidente

Carole RIBEIRO

# COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE PRÉ-RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE

## Mode d'emploi

Vous pouvez vous inscrire au pré-raccordement afin de demander l'installation d'une prise terminale optique sur : [www.raiso02.fr](http://www.raiso02.fr), puis choisir plus tard votre Fournisseur d'Accès Internet.

Le raccordement est financé par l'USEDA et ses membres.

Seuls les logements marqués par une pastille verte ou bleue sur la carte sont éligibles au pré-raccordement. Les immeubles de 4 logements et plus ne sont pas concernés par le pré-raccordement.

Si la pastille est rouge, le logement n'est pas encore éligible.



### Étape 1. Connexion

Rendez-vous sur le site [www.raiso02.fr](http://www.raiso02.fr), rubrique « pré-raccordement ».

### Étape 2. Ma commune

Si ma commune figure dans la liste, je clique sur « demander votre pré-raccordement ».

### Étape 3. Vérification

Je vérifie l'éligibilité de mon logement/bâtiment en inscrivant l'adresse, puis je clique sur « valider ».

### Étape 4. Mon logement

Sur la carte, je clique sur la pastille verte/bleue située juste au-dessus de mon logement/bâtiment.

### Étape 5. Coordonnées

J'inscris mes coordonnées complètes avec le numéro de téléphone et l'adresse mail les plus joignables.

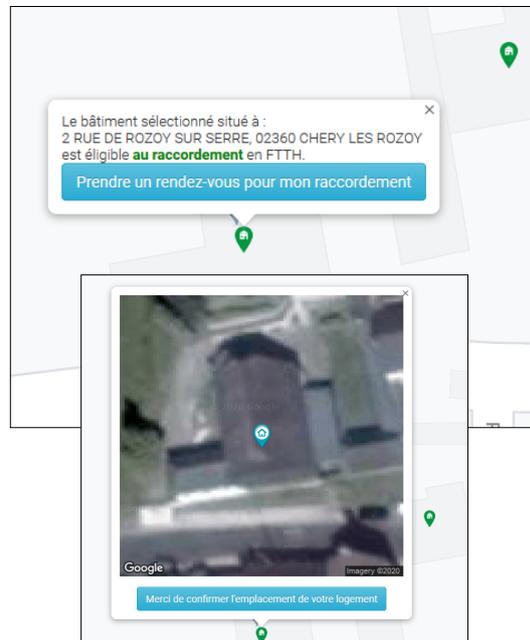
**ATTENTION ! Je dois prendre connaissance de la convention et cocher la case avant de cliquer sur « prendre contact pour un rendez-vous ».**

### Étape 6. Confirmation

Je reçois automatiquement un e-mail pour confirmer ma demande de pré-raccordement, en cliquant sur le lien sous deux jours maximum. Passé ce délai ma demande sera annulée.

### Étape 7. Pré-raccordement

Une fois le rendez-vous pris, le technicien interviendra gratuitement pour établir la liaison entre mon logement et le réseau fibre. Une prise terminale optique est fixée à l'endroit de mon choix.



useda  
Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne

Raccordement à la fibre

Prise de rendez-vous

👤 Votre nom

👤 Votre prénom

☎️ Votre numéro de téléphone

✉️ Votre adresse mail

En cochant la case ci-contre, je déclare avoir pris connaissance de la convention fixant les modalités de pré-raccordement en cliquant ici, je confirme accepter la présente offre de pré-raccordement du logement/focal professionnel dont j'ai renseigné les coordonnées, et j'accepte que les données renseignées dans le formulaire soient enregistrées et traitées par ce site dans le but de me contacter pour répondre à ma demande. Pour davantage d'information, cliquer ici.

Prendre contact pour un rendez-vous